

**RAPPORT ANNUEL 2013**  
**REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE**

## **Sommaire**

**Introduction**

### **Partie 1 – Rapport d'activité**

**I - Présentation**

**II – Repères :**

- 1 - Les mises en perspectives**
- 2 - Les comparaisons chiffrées**

**III – Les faits marquants de l'année 2013**

### **Partie 2 - Rapport financier**

**I – L'exercice 2013 – Bilan des consommations**

**II – Le compte administratif :**

- 1 – Affectation des résultats**
- 2 – Analyse**

**III – Le compte de gestion établi par le comptable public**

**IV – L'affectation des résultats**

**V – Le budget supplémentaire**

## **Introduction**

Par une délibération du 18 décembre 1998, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est prononcée favorablement sur le projet d'alimentation en eau industrielle de la presqu'île d'Ambès, équipement qui ressort également du développement économique et du développement durable.

Ce dernier s'inscrit dans le Schéma directeur de gestion des ressources en eau du département de la Gironde et a anticipé le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) « Nappes profondes de la Gironde », visant à sauvegarder la qualité de la nappe de l'Eocène par un usage concerté des différentes ressources en eau potable existantes ou à développer.

La Cub a réalisé une installation de production d'eau industrielle et son réseau de distribution avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil général et du Conseil régional, projet qui a été achevé en avril 2003.

L'eau distribuée aux industriels est pompée en Garonne, lorsque la qualité du fleuve l'autorise, puis traitée par décantation sur l'usine de Saint-Louis-de-Montferrand (abattement de la concentration en matières en suspension), et stockée dans les étangs de Beaujet et de la Blanche sur les communes d'Ambarès-et-Lagrave et de Saint-Louis-de-Montferrand.

Ainsi, l'alimentation en eau industrielle de la presqu'île d'Ambès répond à deux objectifs majeurs pour la Communauté urbaine de Bordeaux :

- participer à la limitation des prélèvements dans la nappe de l'Eocène visant à rétablir un niveau d'équilibre des nappes profondes dans le département de la Gironde.
- autoriser l'implantation de nouveaux industriels sur la presqu'île d'Ambès.

# Partie 1

## Rapport d'activité

### I - PRESENTATION

Le réseau d'alimentation en eau industrielle de la presqu'île comprend :

- une prise d'eau en Garonne (0,75 m<sup>3</sup>/s) sur Saint Louis de Montferrand,
- une station de traitement d'eau (0,75 m<sup>3</sup>/s),
- une canalisation d'alimentation des plans d'eau (1 225 m de ø 800),
- une station de pompage à Beaujet sur Ambarès,
- un réseau de distribution de 12,8 km,
- une station de pompage associée à une bache de 7 000 m<sup>3</sup> à Cantefrène sur Ambès.

Le service d'eau industrielle est géré par une régie à simple autonomie financière, créée par délibération du Conseil de Cub du 24 novembre 2006 et administrée par un conseil d'exploitation, dans lequel siègent des élus communautaires, deux industriels, le Port Autonome de Bordeaux et deux associations représentantes d'associations issues de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Ce conseil se réunit en moyenne une fois par trimestre.

Le service fonctionne avec un budget et une trésorerie propre.

L'exploitation des installations et la distribution de l'eau industrielle sont assurées par la société VEOLIA , dans le cadre d'un marché attribué le 15 avril 2013 jusqu'en décembre 2018.

## II - REPERES

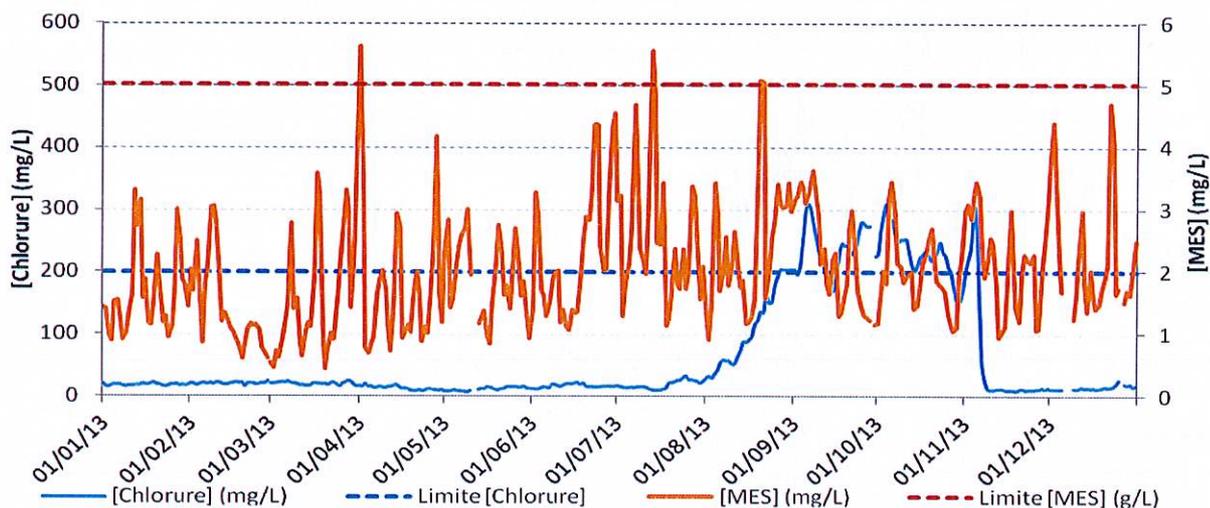
### 1 - Les mises en perspectives :

Le service approvisionne en eau 20 établissements industriels dont 9 établissements prélevant dans la nappe de l'Eocène.

Cette année, l'usine de production d'eau industrielle a dû être arrêtée au mois de septembre durant la présence du bouchon vaseux en Garonne, période caractérisée par des concentrations des eaux de la Garonne trop élevées en chlorures (supérieures à 500 mg/l) et/ou en matières en suspension (jusqu'à 6 g/l) ce qui est une conséquence de la très faible pluviométrie pendant ces périodes.

L'eau de Garonne a dépassé 3 fois, de façon passagère, le seuil des 5 mg/l au cours des mois de juillet, août et septembre.

### Suivi Chimique - Eau prélevée 2013



Cette année, grâce au bon état des stocks, les gros industriels ne sont pas passés sur leur forage de secours à l'éocène.

Il est rappelé que lorsqu'un nouvel industriel sollicite un raccordement pour disposer de l'eau industrielle, il lui est bien précisé qu'en cas d'arrêt de la distribution, il doit disposer d'un secours sur le réseau d'eau potable. De même, il est indiqué que le réseau d'eau industrielle ne peut assurer la défense incendie en direct, une bêche intermédiaire est nécessaire.

La liaison récente entre le plan d'eau de La Blanche et l'étang de production de Beaujet permet désormais de disposer d'un volume stockage supplémentaire surtout pendant la période d'août à novembre.

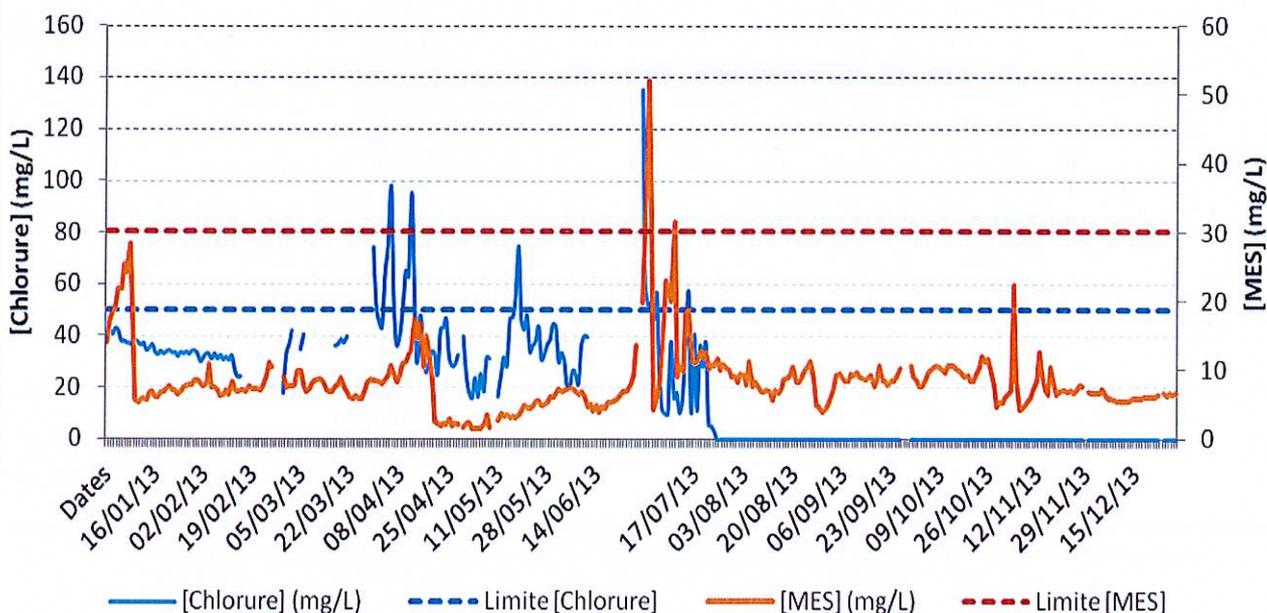
L'eau distribuée a présenté une qualité satisfaisante et respectueuse des engagements pris par la Cub à l'égard des industriels.

## Réseau Sud

Un dépassement du seuil des 30 mg/l de matières en suspension a été constaté sur l'année 2013. La sonde de mesure de matière en suspension s'est encrassée et a été entretenue immédiatement.

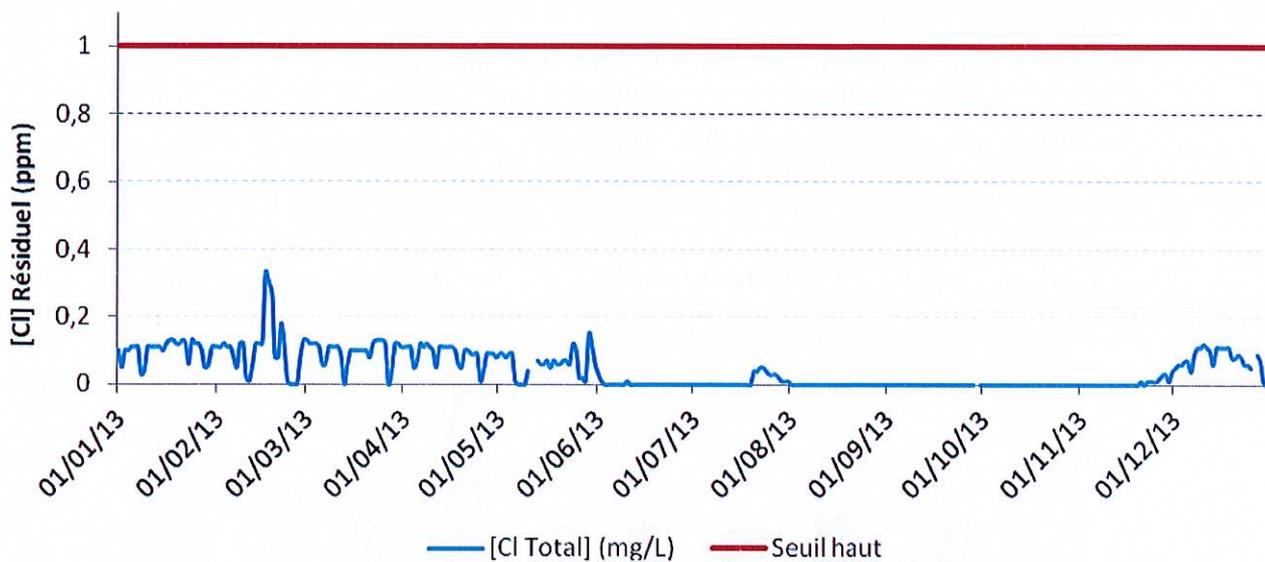
Plusieurs dépassements du seuil de chlorure sont à noter, dû à des problématiques analytiques qui ont nécessité un étalonnage de l'appareil. L'analyseur de chlorure a montré une dérive à partir du mois d'avril puis il est tombé en panne au mois d'août 2013. L'appareil a été déposé et envoyé en maintenance dans les ateliers du fournisseur.

### Mesures sur l'eau distribuée - RESEAU SUD 2013



Le traitement par chloration de l'eau distribuée afin de lutter contre le développement de moules d'eau douce a été complété par une mesure en continu du taux chlore résiduel sur l'antenne Sud mise en service au 1<sup>er</sup> août 2012. Cette mesure a toujours été inférieure à 1 mg/litre en Chlore résiduel.

## Suivi Chimique - Chlore Total RESEAU SUD 2013

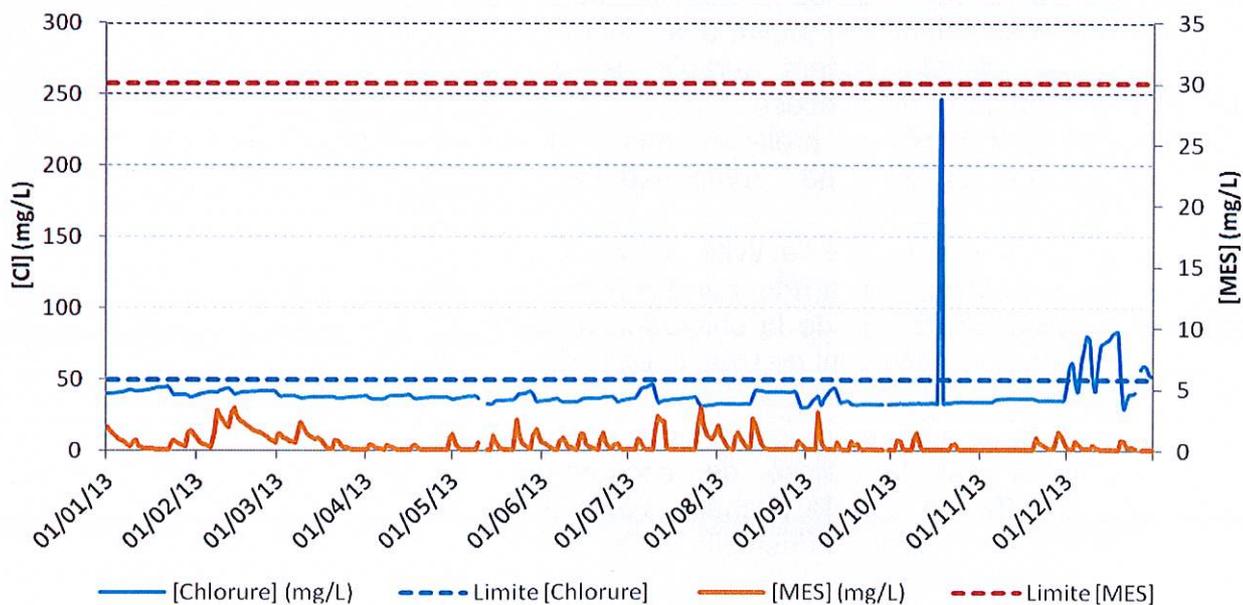


### Réseau nord

Pour l'année 2013, les valeurs de MES ont été conformes sur l'eau distribuée vers le réseau NORD.

Une dérive des concentrations en chlorure a été constatée en fin d'année 2013. Cette dérive est liée à un dysfonctionnement de la sonde de conductivité. La teneur en chlorure étant obtenue par corrélation avec les valeurs de conductivité. La sonde de conductivité a été renouvelée.

## Mesures sur l'eau distribuée - RESEAU NORD 2013

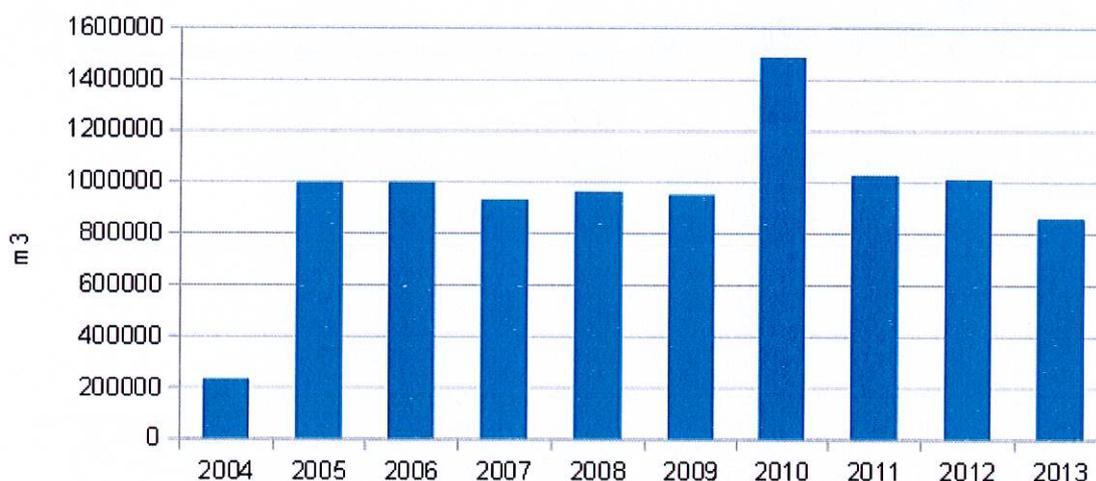


## 2 - Les comparaisons chiffrées

### Les volumes

En 2013, le service de l'eau industrielle a délivré 855 966 m<sup>3</sup> contre 1 009 858 m<sup>3</sup> en 2012, ce qui représente autant d'eau économisée dans la nappe de l'Eocène. Ce volume vendu est proche du volume distribué annuellement sur la période 2005-2012 mais reste très inférieur au volume vendu en 2010 : 1 400 000 m<sup>3</sup>.

#### **Evolution des consommations totales des industriels**



Si la vente d'eau industrielle reste inférieure aux prévisions initiales (2 millions de m<sup>3</sup> par an), il faut considérer plusieurs facteurs :

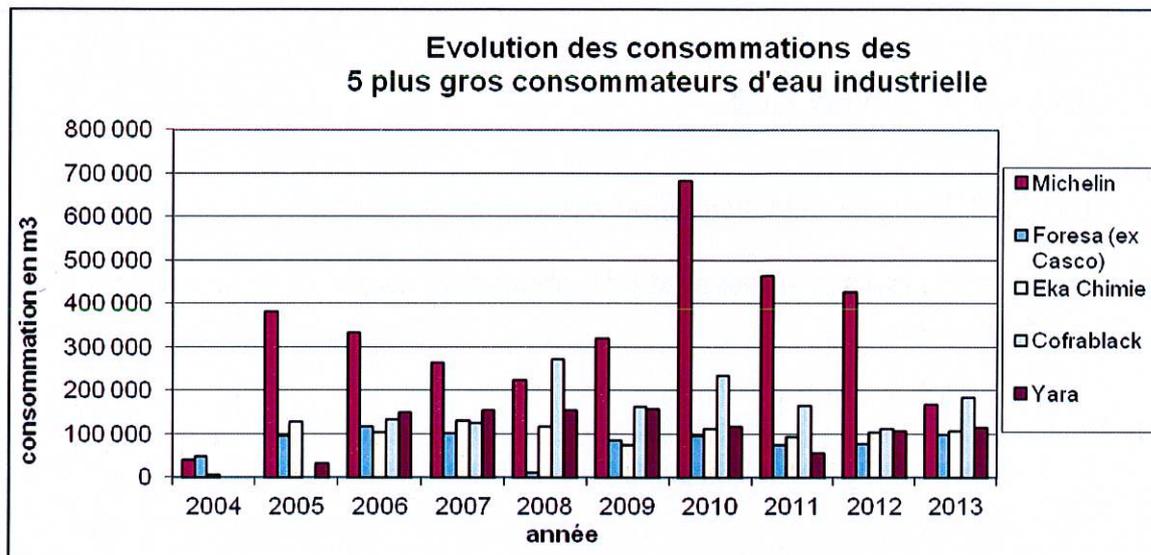
- certains industriels ont réduit leur production, donc leur consommation d'eau,
- certains industriels ont mis en œuvre des actions de contrôle strict dans le cadre de leurs plans de développement durable, les conduisant à faire d'importantes réductions d'eau dans leur process.
- les industriels raccordés ne prélevant pas à l'Eocène, ont des consommations relativement faibles qui ne compensent pas les réductions des gros consommateurs.
- la crise économique a touché l'activité de certains sites industriels qui ont dû, soit ralentir leur production, soit l'arrêter sur des périodes plus ou moins courtes.
- de plus, la mise en service de la chloration a nécessité certains aménagements dans les chaînes de traitement de l'eau chez certains industriels.

Par ailleurs, la baisse très nette de consommation en 2013 par rapport à 2012 (-15,2 %), s'explique notamment par la baisse de consommation de l'un des plus gros consommateurs. En effet, la société Michelin s'est vue contrainte de limiter de façon conséquente son utilisation en eau industrielle suites aux difficultés qu'elle rencontre dans son process.

L'industriel et La Cub se sont rencontrés à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de trouver des solutions à ces dysfonctionnements.

De son côté, l'industriel a réalisé différentes études en interne qui permettraient une ré-utilisation optimale de l'eau industrielle dans les meilleurs délais.

Les solutions seront présentées courant 2014.



Les volumes consommés en 2013 se répartissent ainsi entre les différents industriels:

Année	Réseau NORD										
	D P A N o r d E D F	EP G	Yara	Pe r g u i h l e m	Lir s o l i a n t s	Ver m i l l o n	SP B A	Cob o g a l	Eka C h i m i e	Cofra b l a c k A v f o n i c k	TOTAL
2012	0	9 742	105 903	0	4 218	22 399	5 578	17 724	103 875	111 305	380 744
2013	0	22 512	112 974	0	4 414	6 978	5 132	20 230	106 380	184 284	462 904

Année	Réseau SUD										
	Laf a r g e S A T	Sea I n v e s t	Mich e l i n	DA P S U D	Fa b r i c o	Casc o F o r e s e	Saip o l	Proci n e r	Dies t e r	W a l o n	TOTAL
2012	11	1 928	426 496	8 103	427	96 232	92 226	11 060	48 321	16	62 911
2013	1 182	2 073	168 033	11 905	330	98 267	77 291	6 107	27 865	9	393 062

*Nota : les industriels « grisés » utilisent de l'eau industrielle en substitution de forages dans la nappe de l'Eocène*

### **III - Faits marquants de l'année 2013**

#### **Février 2013**

Évacuation de déchets largués illégalement devant le portail de Beaujet.

Réparation d'une casse sur le réseau de distribution au niveau du branchement de la société DPA.

#### **Avril 2013 :**

Relevés de fin de contrat et démarrage du nouveau contrat le 15/04/2013.

#### **Mai 2013 :**

1<sup>er</sup> Conseil d'exploitation 2013 de la régie le 15 mai : présentation du compte administratif, du compte de gestion 2012, du rapport annuel et adoption des tarifs d'abonnement.

#### **Août 2013 :**

Remplacement de la pompe d'analyse de l'eau brute n°2.

#### **Septembre 2013 :**

Remplacement d'une ventouse au niveau de l'industriel Prociner.

#### **Octobre 2013 :**

Rencontre avec les Industriels de la presqu'île d'Ambes. Présentation du service de l'Eau Industrielle, du Portail Technique et remise des identifiants et de documentation.

Mise sous tension EDF du compteur de l'industriel PERGUILHEM

Dépose du COTmètre de la station de pompage de Beaujet pour réhabilitation en atelier.

Mise sous tension EDF du compteur de l'industriel PERGUILHEM

#### **Novembre 2013 :**

Conseil d'exploitation de la régie le 4 novembre : présentation du nouveau tarif 2013 et adoption du Budget prévisionnel 2013.

#### **10 Décembre 2013 :**

Remplacement des hélices de l'agitateur de coagulation sur l'usine de Saint Louis de Montferrand.

Mise sous tension EDF du compteur de l'industriel SAIPOL

## Partie 2 Rapport financier

La Régie de l'eau industrielle à simple autonomie financière, créée par délibération du Conseil Communautaire du 24 novembre 2006 et opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Un budget annexe retrace l'ensemble des ses comptes.

### I – L'exercice 2013– le Bilan des Consommations

#### La consommation:

L'eau dite industrielle permet de limiter les prélèvements dans la nappe Eocène. En 2013, le service de l'eau industrielle a délivré 855 983 m<sup>3</sup> contre 1 009 858 m<sup>3</sup> en 2012 (-15 %). Cette diminution résulte de la baisse de consommation du principal consommateur, la société Michelin du fait de problèmes de process.

#### Le prix :

Le prix de l'eau industrielle a été fixé par le Conseil de communauté, au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à 0,4083 € H.T. /m<sup>3</sup> (hors abonnement) soit une augmentation de 2% nécessaire pour couvrir en partie les charges du service. L'attribution du marché en mars 2013, liant la Cub à Véolia pour l'exploitation de l'eau industrielle, a fait évoluer la rémunération au m<sup>3</sup> comme suit :

	Prix de l'eau € HT au 1 <sup>er</sup> /01/2012	Prix de l'eau € HT au 1 <sup>er</sup> /01/2013
De 0 à 299 999 m <sup>3</sup>	0,1722	0,4896
De 300 000 à 999 999 m <sup>3</sup>	0,1038	0,0399
De 1 000 000 à 1 999 999 m <sup>3</sup>	0,0901	0,0228
De 2 000 000 à 3 200 000 m <sup>3</sup>	0,0834	0,0228

Il est à noter que l'augmentation de la rémunération du prestataire, significative sur la première tranche, est compensée par la disparition du forfait pour équipements complémentaires.

La T.V.A. appliquée est de 5,5 %.

En 2013, l'aide accordée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre du Défi territorial pour la protection des nappes profondes continue de diminuer conformément au contrat conclu avec ladite Agence. Sur la base d'une diminution de 10% par an, cette aide s'éteindra en 2018. Les industriels qui utilisent l'eau distribuée par le service en substitution de leurs anciens forages à l'éocène ont reçu une aide de 0,10 € TTC /m<sup>3</sup> de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, directement déduite du prix appliqué sur leur facture d'eau (au lieu des 0,12 € TTC / m<sup>3</sup> accordés en 2012).

Pour une consommation 2013 des industriels de 855 983 m<sup>3</sup>, la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne génère une recette d'exploitation de 85 368,20 €.

## **II – Le Compte administratif**

### **1 – Synthèse**

	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Recettes</b>			
<i>Prévisions</i>	925 971,84 €	1 033 036,13 €	1 959 007,97 €
Résultats reportés	54 126,95 €	111 095,89 €	165 222,84 €
Réalisations	777 454,64 €	1 027 988,72 €	1 805 443,36 €
Reste à réaliser			
Réalisations hors résultats reportés	723 327,69 €	916 892,83 €	
<b>Dépenses</b>			
<i>Prévisions</i>	980 098,79 €	1 033 036,13 €	2 013 134,92 €
Réalisations	808 575,44 €	785 982,77 €	1 594 558,21 €
Reste à réaliser	1 200,00 €		418 576,71 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-85 247,75 €</b>	130 910,06 €	<b>45 662,31 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-31 120,80 €</b>	242 005,95 €	<b>210 885,15 €</b>

### **2 - Analyse**

En 2013, les recettes réelles se sont élevées à 463 856,70 € se répartissant, pour une grande partie, comme suit :

- 359 624,05 € de vente d'eau aux abonnés, niveau inférieur à la prévision qui s'établissait à 372 000 €,
- 85 368,20 € de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ; cette subvention représente 0,10 € par m<sup>3</sup>.

Les postes des charges courantes de gestion et frais de personnel s'élève à 266 427,79 € pour 204 654,78 € en 2012 soit une augmentation de 61 773,01 €

(+ 30 %). Cette hausse est due à l'augmentation des honoraires versés au titulaire du marché du fait de l'augmentation du prix de l'eau.

L'avance accordée par le budget principal a été remboursée à hauteur de 86 376,53 € en 2013 en section d'investissement.

Les comptes afférents au seul exercice 2013 présentent un déficit de 85 247,75 € en section d'investissement et un excédent de 130 910,06 € en section d'exploitation.

En ajoutant aux résultats de 2013, les résultats antérieurs reportés, il ressort un solde négatif de -31 120,80 € en section d'investissement et un excédent de 242 005,95 € en section d'exploitation.

Pour la quatrième année consécutive, la section d'exploitation est équilibrée sans subvention du budget principal.

### **III – Le compte de gestion établi par le comptable public**

Le compte de gestion élaboré par le Comptable Public pour l'exercice 2013 s'établit de la manière suivante :

► pour la section de fonctionnement :

Dépenses nettes : 785 982,77 €

Recettes nettes: 916 892,83 €

soit un solde de d'exécution sur l'exercice 2013 excédentaire de 130 910,06 €

► pour la section d'investissement :

Dépenses nettes : 808 575,44 €

Recettes nettes : 723 327,69 €

soit un solde d'exécution sur l'exercice 2013 déficitaire de 85 247,75 €.

Le solde toutes sections confondues est excédentaire de 45 662,31 €.

Ces chiffres sont conformes à ceux figurant au compte administratif.

Le bilan élaboré par le comptable pour l'exercice 2013 s'établit de la manière suivante :

Actif net : 7 905 052,11 €

Passif : 7 905 052,11 €

#### IV – Affectation des résultats

Les résultats du service se présentent en synthèse comme suit :

Sections	Résultat de Clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement	Excéd.Fonct. antérieur reporté	Transfert Excédent du BA Abattoirs et du BA Parcs de Stationnement vers le BP (cf DM Nov13)	Résultat annuel de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Régie Eau Industrielle						
Investissement	54 126,95	.....	.....		-85 247,75	-31 120,80
Fonctionnement	314 868,60	203 772,71	111 095,89		130 910,06	242 005,95
Total	368 995,55	203 772,71	111 095,89		45 662,31	210 885,15

Il est proposé d'affecter le résultat positif de 242 005,95 € de la section d'exploitation au profit de la section d'investissement pour un montant de 90 859,24 €. Cette affectation, inscrite au budget supplémentaire de 2014, donnera lieu à l'émission d'un titre de recette en section d'investissement, sur le compte 1068 – Autres réserves. Ce virement permettra de procéder à un remboursement anticipé du prêt du budget principal pour un montant de 58 538,34 €. Le capital restant dû sera de 15 484,83 € pour 2015.

La section d'exploitation conservera un excédent de 151 146,71 € après déduction du prélèvement au profit de l'investissement, repris au budget supplémentaire 2013, compte 002.

L'affectation des résultats suivante, qui sera intégrée au budget supplémentaire 2013 est proposée : affecter 90 859,24 € de l'excédent d'exploitation à l'investissement, cette affectation figurera au compte 1068 en recette d'investissement du budget supplémentaire.

#### V- Budget supplémentaire

Acte de report et d'ajustement, le budget supplémentaire est une décision modificative particulière :

- il reprend les résultats, les restes à réaliser et les reports adoptés dans le cadre du compte administratif de l'exercice précédent,
- il permet comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements, virements de crédits et inscription nouvelles le cas échéant, au regard des engagements pris par le Conseil Communautaire depuis l'adoption du budget primitif.

Pour 2013 l'excédent s'élève à +210 885,15 €, dont 31 120,80 € en investissement et

+ 242 005,95 € en exploitation.

Le capital dû par la Régie des eaux industrielles au titre de l'avance du budget principal est de 389 462,98 au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il est prévu que les remboursements s'échelonnent jusqu'en 2018, à raison de 40 100 € remboursés tous les ans.

Toutefois, il est proposé au budget supplémentaire :

- de rembourser partiellement l'avance remboursable à hauteur de 58 538,34 € supplémentaires par rapport au budget initialement prévu,
- de diminuer de 48 300 € les frais d'honoraires,
- de diminuer de 132 627,35 € le produit prévisionnel des ventes d'eau ; Michelin le plus gros consommateur d'eau industrielle, a cessé de s'approvisionner suite à des problèmes techniques engendrés par la qualité de l'eau,
- de diminuer de 25 698,56 € les aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne suite à la diminution des prévisions de consommation.

